



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

N° 19  
Compte-rendu du conseil municipal  
Réuni le 21 novembre 2022

Légalement convoqué le 16 novembre 2022, le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 21 novembre 2022 à 20h30 sous la présidence de Madame Catherine TSCHAMBSER, Maire.

**Etaient présents :**

Cyrille FROMENTIN, Béatrice CHARLIER, Anne-Marie LEMPEREUR, Franck ROMAGNY, Bruno COLLET, Jérémy FRINOT, Véronique BOITUZAT, Jackie BOGARD

**Pouvoir :** Evelyne BRISSON à Anne-Marie LEMPEREUR

**Absents excusés :** Sylvain ROLLET, Evelyne BRISSON, Éric CHICAULT

**Absents :** Jonathan BERNIER, Stéphanie BRASSEUR, Hugo ARNOULD

**Secrétaire de séance :** Jérémy FRINOT

**Ordre du jour**

<b>Délibérations :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Plan Local de l'Habitat</li><li>➤ Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs</li><li>➤ Admission en non-valeur</li><li>➤ Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Convention d'adhésion à la prestation en santé prévention du Centre de Gestion</li></ul> <b>Questions diverses et Tour de table</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Informations diverses</li><li>➤ Tarifs jeunes salle des fêtes</li><li>➤ Révision tarifs concessions cimetière et columbarium</li><li>➤ Rapport activités 2021 SIEM</li></ul>
--	--

**Plan Local de l'Habitat :** Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local de l'Habitat, en cohérence avec le Schéma de Cohérence Territoriale et la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunale, les 46 communes membres de Châlons Agglo doivent se positionner sur le projet arrêté relatif au plan local de l'habitat PLH. Le conseil municipal unanime émet un avis favorable au projet présenté.

**Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs :** Dans la continuité du Plan Local de l'Habitat, le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs est soumis à l'avis des 46 communes membres de Châlons Agglo. Ce plan partenarial définit les orientations destinées à assurer la gestion partagée des demandes de logement social et à satisfaire le droit à l'information, en fonction des besoins en logement social et des circonstances locales. Le conseil municipal unanime approuve le projet présenté.

**Admission en non-valeur :** A la demande de la trésorerie, le conseil municipal unanime, admet en non-valeur la somme de 177,54 € qui correspond à une recette de l'exercice 1996, non perçue par la commune malgré les poursuites effectuées par la Trésorerie.

**Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées :** Pour 2022, l'attribution de la compensation versée à la commune est de 73 338 €. Le conseil unanime, approuve ce montant.

**Convention d'adhésion à la prestation en santé prévention du Centre de Gestion :** La convention initiale arrivera à échéance le 31 décembre 2022. Le conseil municipal unanime, vote la reconduction de la convention d'adhésion à la prestation en santé prévention avec le Centre de Gestion de la Marne.

**Questions diverses et Tour de table :**

**Repas des Aînés :** Il se déroulera le dimanche 27 novembre à la salle des fêtes avec 52 participants.

Aménagement RD1 et RD60 : Un devis relatif à l'avant-projet est parvenu en mairie. A suivre.

Convention Châlons Agglo/ CAF : Une convention a été signée avec la CAF. Elle permettra, entre autres, d'obtenir une subvention pour l'Association Familles Rurales des deux villages de la Blaise.

Tarifs jeunes salle des fêtes : Il est envisagé de supprimer les tarifs « jeunes du village » qui sont très peu utilisés et qui prêtent à confusion.

Révision tarifs concessions cimetière et columbarium : Les tarifs feront l'objet d'une délibération lors d'une prochaine réunion de conseil.

Téléthon : La section « Scrap » du Comité des Fêtes de Moncetz-Longevas organise une vente de cartés de vœux (anniversaires, Noël...) le dimanche 3 décembre de 14h00 à 18h00 au P'tit Chez Nous.

Rapport activités 2021 SIEM : Les activités 2021 du SIEM sont présentées. Le rapport est à disposition au secrétariat pour plus de précisions chiffrées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Fait à Moncetz-Longevas, le 23 novembre 2022

Le secrétaire : Jérémy FRINOT

